



LE SOIR

Le Soir (éd. Bruxelles/Brabant)

Date : 30/05/2017

Page : 28

Periodicity : Daily

Journalist : --

Circulation : 50200

Audience : 0

Size : 204 cm²

Deal gagnant pour le propriétaire

LOGEMENT L'ASBL Communa à l'assaut des bâtiments vides

Non, ce ne sont pas des squatters. Ou alors des « squatters » autorisés par les propriétaires à occuper des bâtiments vides. Ces occupants vivement désirés, ce sont les membres et sympathisants de l'association Communa. Mise sur pied en 2013, cette ASBL entend résoudre, à son échelle, les problèmes liés au logement au sein de notre capitale.

« La situation à Bruxelles est absurde puisqu'on a d'une part entre 15.000 et 30.000 unités de logements vides, 15 % du parc immobilier de bureaux qui est sans occupants et, d'autre part, la région recense 2.500 SDF et 45.000 personnes en attente d'un logement social, amorce Maxime Zaït, un des fondateurs du projet Communa. Chez Communa, nous proposons un deal gagnant aux propriétaires, qu'ils viennent de la sphère privée ou publique : occuper leurs bâtiments laissés vacants pour y mener des projets citoyens hybrides », poursuit notre interlocuteur qui est âgé de 24 ans.

Logements, bureaux, poulailler, atelier de réparation de

vélos et événements culturels en tout genre, l'idée est de redonner de la place aux initiatives citoyennes pour créer davantage de lien social... Et ce pour le bénéfice de toutes les parties prenantes.

« Nous nous chargeons de la gestion du bâtiment pendant sa vacance grâce à un simple contrat d'occupation temporaire. En parallèle, nous créons un projet sociétal qui bénéficie à tous, que ce soit les habitants de la rue qui voient le bâtiment à nouveau occupé, les personnes nouvellement logées et les propriétaires, qu'il s'agisse de particuliers ou de communes. »

« Éviter que ces constructions ne deviennent des chancres »

Comme dans de nombreuses autres capitales européennes, les bâtiments inoccupés à Bruxelles sont le fruit de la spéculation immobilière, de déshérence, de manque de fonds du côté des propriétaires pour entamer des travaux de rénovation ou encore de désaccords entre plusieurs héritiers. « La solution que nous offrons permet d'éviter que ces constructions ne

deviennent des chancres au fil des années et que l'attractivité générale d'un quartier n'en souffre », avance Maxime qui est diplômé en droit.

Sans parler que cette offre d'un genre nouveau est particulièrement avantageuse pour les propriétaires sur le plan financier. « Parce que les propriétaires sont trop souvent blâmés lorsque des bâtiments sont laissés vacants, la formule que nous leur proposons leur permet de sécuriser leur immeuble et d'économiser les taxes communale et régionale. Pendant l'occupation, l'équipe de Communa peut aussi se charger de réaliser des travaux. Le bien est donc en meilleur état quand nous le rendons qu'à notre arrivée. »

Si la première résidence de Communa a eu lieu en 2013 dans un immeuble de 9.000 m² situé près de l'ULB, l'ASBL occupe à l'heure actuelle 15 bâtiments répartis en Région bruxelloise : à Saint-Josse, Schaerbeek, Uccle, Molenbeek, Bruxelles-Ville, Ixelles et Forest. Propriétaires, n'hésitez pas à leur confier votre bien ! ■

A.D.